



CHSCT national

Réunion du 21 novembre 2017

« Toute vérité franchit trois étapes. D'abord, elle est ridiculisée. Ensuite, elle subit une forte opposition. Puis, elle est considérée comme ayant été une évidence ». Arthur Schopenhauer

Le CHSCT national s'est réuni le 21 novembre 2017. Deux sujets majeurs pour l'UNSA étaient à l'ordre du jour, à savoir la mise en place d'une enquête sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) affectant les personnels à horaires de bureau travaillant sur ordinateur et l'adoption du plan d'amélioration de la QVAT à la DGAC.

Les Troubles Musculo-Squelettiques (TMS)

Le CHSCT national a validé le principe de la mise en place d'une enquête sur les TMS affectant les personnels à horaires de bureau travaillant sur ordinateur. Cette enquête qui sera menée au niveau national prendra la forme d'un **questionnaire anonyme et rapide** dont l'UNSA souhaite qu'il soit diffusé sur les postes de travail de l'ensemble des agents de la DGAC.

Les modalités pratiques de la diffusion du questionnaire seront définies d'ici la fin de l'année et le questionnaire sera diffusé en janvier 2018.

La question des TMS traitée depuis des années exclusivement au niveau local, au coup par coup, sous l'angle du handicap et/ou sous couvert « d'aménagement de postes », a été abordée par l'UNSA lors du CHSCT national en septembre 2015, dès sa première réunion, présidée par la Secrétaire générale, suite aux élections professionnelles de décembre 2014 (voir le communiqué UNSA "Travail et Troubles musculo-squelettiques".... "quand le travail sur ordinateur fait souffrir"....)



Confrontée au déni des uns et à une méconnaissance des autres, l'UNSA a été longtemps seule à marteler la nécessité pour la DGAC d'admettre le fait que l'utilisation d'un ordinateur constitue un facteur bio-mécanique d'apparition des TMS.

Une véritable politique de prévention, impulsée au niveau national et déclinée au niveau local, doit être mise en place. Elle passe notamment par l'équipement des postes de travail en matériels informatiques ergonomiques et en mobiliers de bureau véritablement adaptés aux



CHSCT national du 21 novembre 2017

activités bureautiques, par la formation des agents à la gestion du risque TMS et à la mise en place de mesures d'atténuation pour y faire face.

Enfin entendue, l'UNSA a obtenu :

- **Début 2017** : L'examen de cette question « orpheline » au CHSCT national puis,
- **En juin 2017** : Son inscription au programme annuel de prévention des risques professionnels ainsi que la création d'un GT chargé d'élaborer un questionnaire à diffuser auprès des agents et, enfin
- **Aujourd'hui** : La validation du principe du questionnaire.

L'UNSA invite les agents à guetter la diffusion du questionnaire dont le principe a été validé « **Installation à votre poste de travail bureautique : votre avis nous intéresse** », et à y répondre massivement afin de dresser le portrait de leurs conditions de travail et de partager leur ressenti du point de vue de leurs gênes, douleurs et inconforts en lien avec leur poste de travail bureautique.

L'UNSA demande **l'élargissement de la démarche** sur les TMS pour les ICNA sur position et pour les IESSA.

La Qualité de Vie Au Travail (QVAT)

Le plan d'amélioration de la QVAT à la DGAC a également été validé.

Les actions du plan s'étaleront sur les trois prochaines années (2018, 2019 et 2020).

L'UNSA, qui déplore le manque d'ambition de ce plan, a néanmoins voté **POUR** afin d'encourager la démarche QVAT à laquelle elle est très attachée. Il ne s'agit en aucun cas pour l'UNSA d'un blanc-seing car l'approche retenue par l'Administration reste très modeste. Pour cette dernière, il s'agit de ne pas faire peur au risque de ne pas faire rêver !

L'UNSA pose la question : A qui s'agit-il d'éviter de faire peur ? Aux agents qui souffrent au travail ? ... ou à l'administration qui pourrait prendre conscience de la situation ?

Le CHSCT national était jusque-là cantonné à des sujets peu visibles, voire perçus comme subalternes...

L'UNSA se félicite d'avoir largement contribué à rendre, au cours de ces deux dernières années, au CHSCT national toutes ses lettres de noblesse et avoir impulsé à cette instance, une dynamique nouvelle et une prise de conscience de son rôle essentiel de protection de tous les agents de la DGAC qui ne doivent en aucun cas risquer, ni leur vie, ni leur santé dans leur milieu de travail.